



**Pacte international
relatif aux droits civils
et politiques**

Distr.
GÉNÉRALE

CCPR/C/SR.2481
30 juillet 2007

Original: ANGLAIS

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Quatre-vingt-dixième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE (PARTIEL)* DE LA 2481^e SÉANCE

tenue au Palais Wilson, à Genève,
le vendredi 27 juillet 2007, à 10 heures

Président: M. RIVAS POSADA

SOMMAIRE

CLÔTURE DE LA SESSION

* Il n'a pas été établi de compte rendu pour le reste de la session.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

Le débat faisant l'objet du présent compte rendu analytique est ouvert à 10 h 40.

CLÔTURE DE LA SESSION

Après l'échange de civilités d'usage, le PRÉSIDENT déclare close la quatre-vingt-dixième session du Comité des droits de l'homme.

La séance est levée à 10 h 45.
